



www.randoechire.fr

randoechire@gmail.com

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 08 janvier 2019

Le CA s'est réuni le 08 janvier 2019 salle Mélusine à partir de 18 heures 30. Fin de la réunion à 22 heures.

Etaient présents :

Jacky AUBINEAU, Anne BACHIMONT, Marcel BAUDOUIN, Florence BREMAUD, Joël BRESCIA, Alain GRUGET, Gérard ISZRAELEWICZ, Jocelyne JOGUET, Sylvette JUIN, Michel LEVEL, Jean-François LYONNET, Alain MAMERT, Joël MATHE, Jean-Pierre MERCIER, Yves MOREAU, Bernard PERREAU, Josiane ROUGER, Daniel SIMON, Gilles SIONNET, Dominique TENDRON

Etaient absents et excusés :

BERNOT Gisèle

Ordre du jour :

1. Vote du dernier P.V. du C.A.

CA du 23 octobre 2018 : PV accepté à l'unanimité

2. Changement de trésorier passation de pouvoir entre Bernard et Sylvette

Présentation par Bernard des comptes de résultat et de bilan, dont il commente les différentes lignes.

Transmission à Sylvette des différents tableaux permettant l'enregistrement et la gestion.

- Avoir détenu par l'association : 15113.46 €
- Hors séjours et week-end : 3191,28 €

Le CA approuve les comptes présentés par Bernard.

3. Gestion du club :

RANDO Echiré est le 1^{er} club des Deux-Sèvres avec plus de 350 adhérents et un chiffre d'affaires avoisinant les 60000 €. Le club projette d'autres activités (notamment des sorties et des voyages) nécessitant une gestion comptable rigoureuse, plus adaptée. La question se pose donc de traiter notre comptabilité à l'aide d'un logiciel spécialisé (actuellement la comptabilité est suivie, toujours de façon rigoureuse, mais sur des tableaux Excel).

Sylvette et Bernard ont participé à une réunion organisée par le CDOS 79 (Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres) le 20/11/2018 dont l'objectif était la présentation d'un logiciel d'aide à la comptabilité nommée BasiCompta. Cet outil facilite la gestion associative et simplifie le travail du trésorier.

Son coût, la première année, est de 90 € dont 55 € pour la prise en main du logiciel (formation de 2 heures) et 35 € pour les années suivantes.

BasiCompta est un logiciel en ligne, qui permet l'automatisation d'un certain nombre de tâches comptables. Avantage de BasiCompta :

- Saisir les pièces comptables très simplement. On retrouve les libellés propres aux associations sportives en quelques clics.
- Bénéficier d'un journal permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce.
- Editer automatiquement le compte de résultat au format Cerfa, nécessaire pour les demandes de subventions.
- Editer automatiquement, et à tout moment, le bilan comptable de l'association.
- Réaliser un suivi de sa comptabilité par action
- Suivre les soldes bancaires.
- Gérer les amortissements.
- Saisir des charges et produits constatés d'avance.
- Faciliter le transfert de la comptabilité d'un trésorier à un autre.
- Avoir l'aide du CDOS sur demande.

La CA donne son accord pour passer notre comptabilité sur BasiCompta et pour les coûts associés.

La question se pose de savoir s'il faut commencer cette nouvelle comptabilité au 1er septembre 2018 (environ 120 écritures à reprendre) ou au 1er septembre 2019, c'est-à-dire au début de la prochaine saison.

- Il est convenu que Sylvette et Bernard prendront eux-mêmes la décision après estimation de la charge de travail liée à la reprise des écritures.

Un tableau pour la remise des chèques est approuvé et joint. La version Excel est disponible.

Autres actions à réaliser pour la gestion du club :

- Etablir une procédure pour annulation de la participation à un séjour afin de disposer d'une pièce comptable (Sylvette et Bernard).
- Renouveler la demande de subvention au Crédit Mutuel (Jacky et Raymond)

4. Matériel :

- Nous avons fait l'acquisition d'un vidéo projecteur de la marque Benq. Le CA prend les décisions suivantes :
 - Prêt du matériel : non. Il s'agit d'un équipement "domestique" fragile
 - Stockage : l'équipement sera stocké chez Joël (Mathé). Si besoin pour animer une réunion du club, lui demander : 06 74 18 59 36.
- Prévoir achat d'une mallette pour le rangement du vidéo projecteur et des accessoires
- Prévoir également l'achat d'une sono : Sylvette, Bernard et Joël M.

5. Information sur les aides régionales

Voir annexe jointe

6. Formations

- Envoyer un message à l'ensemble des adhérents pour recenser les personnes intéressées par des formations, en proposant les différents thèmes offerts par le comité départemental. Bernard prépare le message et le diffuse en précisant les thèmes des stages, la durée, les dates et les lieux et la date limite d'inscription.
- Jean-François est désigné comme référent formation : il recense les demandes suite au mail de Bernard et voit avec Michel pour les inscriptions (vice-président en charge de la formation).
- Formation cartographie : actuellement 10 réponses. La journée du vendredi 18 janvier est annulée suite aux problèmes de santé de Christian. Le vendredi 15 février est proposé en remplacement (de 9h à 17h, salle Mélusine). Joël B a confirmé cette date.
 - Pour cette formation, il y aura d'autres sessions, notamment pour l'encadrement.
- Formation PSC1 : Alain, Jocelyne, Sylvette, Michel : à inscrire.

7. Tour de table des commissions :

- Galette : L'organisation est en place pour le dimanche 13 janvier. Josiane et Florence assurent le pilotage. Les personnes disponibles sont invitées à venir aider à installer la salle à partir de 16 h 45 ce dimanche.
- Vêtements : 3 RdV ont été fixés : mercredi 9 janvier (16 à 19 heures salle des sports), samedi 12 janvier (11 à 12 h 30 salle Mélusine) et dimanche 13 janvier (à partir de 17 h 15 salle des fêtes) (voir mail du 7 janvier diffusé par Bernard). Les équipes sont constituées pour l'accueil des adhérents lors de ces RdV.

8. Informations diverses

- Nombre d'adhérents au 31/12/2018 : Rando Échiré comptait au 31 décembre 2018 353 adhérents dont 347 licenciés. Nous accueillons 52 nouveaux adhérents et 33 n'ont pas renouvelé. RANDO Echiré est le 1^{er} club de randonnée des Deux-Sèvres.
- Procédure en cas d'accident : elle est disponible sur le site. Gilles (référent sécurité) va suivre le stage ARA qui pourra nous apporter des informations complémentaires. Le référent sera nommé après le stage ARA de Gilles et suivant les recommandations de l'animateur du stage (C. Ingremeau).
- Balisage : Gilles va commander des nouvelles balises (prévoir dépenses en conséquence) et confectionner une nouvelle caisse de baliseur. Prévoir un budget de 150 € environ pour cette nouvelle caisse. Le CA donne son accord.
- Chemins de rando en Deux-Sèvres (Gilles): Il s'agit de chemins inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée) par le conseil départemental : Il y en a 6250 km dont principalement :

○ Chemins labellisés 3500 environs	Soit 2416 Kms reconnus et entretenus
○ GR et GRP 516 Kms	par environs 330 Baliseurs
○ PR 1900 Kms	

9. Questions diverses

Recommandations de la CNIL : Gérard étudie les nouvelles dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). On examinera ensuite les conséquences sur la gestion de notre association

Les démarches administratives en ligne ont été réalisées auprès de la préfecture et finalisées le 4 décembre 2018. Un récépissé a été adressé le 6 décembre via l'adresse mail du secrétariat, créée à cette fin : randoechire.secrétariat@gmail.com

Voyage au Vietnam : Voir en annexe la proposition de Leclerc Voyages présentée par Gérard.

- Période : septembre 2020.
- Pré-inscription à faire avant le 10 avril 2019.
- Coût : environ 1800 € pour 14 jours dont 11 sur place..
- Le prix est un prix Paris - Paris. (Prévoir le coût du voyage Niort-Paris).
- On diffuse l'information aux adhérents (Bernard). Il sera nécessaire de préciser un niveau de rando : facile, modéré, soutenu, ...

La sortie club : 25 mai à Longeville : prix 11 € (adhérents) et 15 € (non adhérent)

Problème des randonnées avec un grand nombre de randonneurs (sécurité des randonneurs et problèmes de parking). La solution de dédoubler la randonnée le matin ne permettrait certainement pas de résoudre le problème et ne serait pas facile à mettre en œuvre.

Cependant, il faut diviser le groupe en sous-groupes lorsqu'il est trop important, notamment sur les tronçons présentant un danger (route, traversée, ...).

Il n'y a pas de limite légale pour le nombre de participants au-delà duquel la division est nécessaire, mais une longueur maximale du groupe. La règle est la suivante : sur route, la progression doit se faire sur le bord droit de la chaussée en groupes de 20 mètres maximum, distants d'au moins 50 mètres les uns des autres, sauf consigne de marche à gauche et en file indienne quand l'encadrant l'exige.

AG du Comité Départemental : 9 février à Secondigny. Il serait bien que les vice-présidents soient présents. (Nota : Gérard ne pourra pas être présent). Gérard diffusera la convocation. Michel sera présent et peut être Alain et Gilles. Jacky sera également présent en tant que vérificateur des comptes.

10. Dates des prochaines Réunion

- Bureau : 6 février de 18 heures 30 à 20 heures
- CA : 13 mars de 18 heures 30 à 20 heures

Attention : salle occupée à partir de 20 heures 30, ces 2 mercredis

Le 11/01/2019

Le Président

Gérard ISZRAELEWICZ

Le secrétaire

Joël MATHE

Pièces Jointes :

- Compte de résultats prévisionnel et compte de bilan
- Modèle de tableau de remise de chèques (pdf et .xls)
- Voyage au Vietnam (2 documents)
- Aides régionales
- Echappées Échiréennes